

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

LOZERE

Nombre de membres

| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la Délibération |
|--------------------------------------|-------------|---|
|--------------------------------------|-------------|---|

| | | |
|-----------|-----------|-----------|
| <u>18</u> | <u>19</u> | <u>18</u> |
|-----------|-----------|-----------|

Date de la convocation

10 septembre 2009

Date d'affichage

22 septembre 2009

Objet de la Délibération

Vente ancien mobilier et matériels
De la Commune

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BELVEZET**

Séance du 17 septembre 2009

L'an deux mille neuf

et le 17 septembre

à 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre proscrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
Présidence de Monsieur Alain VEYRUNES ; Maire

Présents : MMmes COUSTES Elisabeth, MAZEL Murielle, REBOUL
Nicole, MMrs BOULAT Olivier, COUSTES-CHAPDANIEL Jean
Claude, DELORD Paul, MERIC Pascal.
Excusé : M ROUVIERE Francis.

M MERIC a été élu secrétaire

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la
suite de la rénovation du secrétariat de Mairie, les anciens
équipements ne sont plus utilisés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide
de vendre tout l'ancien mobilier et les matériels non utilisés.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et ans susdits

Pour extrait conforme
Le Maire
Alain VEYRUNES

